

Texte de Politique Générale

Le vieillissement de la population en Bulgarie est aujourd'hui un enjeu majeur, notamment dans le cadre du vieillissement des populations au sein de l'UE.

La Bulgarie est confrontée à un défi démographique préoccupant : un vieillissement rapide, et une émigration importante des jeunes ainsi qu'un taux de natalité en baisse. Depuis 1989, le pays a perdu environ 25 à 30 % de sa population, et les prévisions estiment qu'elle pourrait descendre à 4,5 millions d'habitants en 2050.

Ce vieillissement soulève des problématiques communes à l'ensemble de l'Union européenne. En effet, en Bulgarie, le taux de natalité était de 9,2 ‰ en 2022, avec un taux de fécondité de 1,78 enfant par femme. De même, dans l'UE, le taux de fécondité était de 1,53 enfant par femme en 2021, et les plus de 65 ans représentaient 20,8 % de la population en 2020. Le vieillissement entraîne une hausse des bénéficiaires des retraites tandis que le nombre de cotisants diminue, mettant sous pression les systèmes de protection sociale.

De plus, les systèmes de santé et les services sociaux sont de plus en plus sollicités et le vieillissement entraîne une hausse des dépenses de santé, en particulier pour les maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires, Alzheimer...). Une pénurie de personnel soignant due à l'émigration des professionnels de santé vers l'Europe de l'Ouest. Un besoin important d'établissements spécialisés pour les personnes âgées.

Par ailleurs, l'exode des jeunes travailleurs vers d'autres pays européens nuit au renouvellement générationnel et accentue le vieillissement démographique dans notre pays.

La Bulgarie reconnaît la nécessité de réformes adaptées pour contrer les effets du vieillissement démographique dans l'Union européenne. Afin de répondre à ces défis, plusieurs mesures sont envisagées à l'échelle de l'Union européenne.

Actuellement, l'âge de la retraite varie au sein de l'UE, avec une tendance générale à son relèvement progressif pour répondre aux défis démographiques. Une harmonisation progressive des âges de départ à la retraite permettrait d'assurer la viabilité des systèmes de retraite dans tous les États membres. Un programme d'incitation à l'emploi post-retraite à l'échelle européenne pourrait être développé, incluant des aménagements horaires, des formations adaptées et des incitations fiscales pour encourager les seniors à rester actifs plus longtemps sur le marché du travail.

Pour faire face aux défis sanitaires liés au vieillissement, des solutions doivent être mises en place à l'échelle de l'UE. Un développement des soins à domicile pour réduire la surcharge des hôpitaux dans tous les pays membres ainsi que l'utilisation accrue de la téléconsultation pour améliorer l'accès aux soins, notamment dans les zones rurales et les régions médicalement sous-dotées et la modernisation des infrastructures de santé et la revalorisation des professions médicales afin de limiter l'exode des soignants vers les pays offrant de meilleures conditions de travail.

Afin de freiner le déclin démographique dans plusieurs pays de l'UE, des politiques coordonnées doivent être mises en place comme des aides financières uniformisées pour les familles nombreuses, sous forme de bonus familiaux et d'avantages fiscaux adaptés aux réalités économiques de chaque État membre (cette solution a déjà pu être mise en place dans des États membres de l'Union européenne). De plus, une amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et familiale, grâce à des politiques européennes favorisant le télétravail et des horaires de travail plus flexibles pour les parents pourraient être envisagées.

Pour limiter l'exode des jeunes travailleurs et encourager leur retour dans leur pays d'origine, l'UE doit mettre en place des stratégies globales, notamment la création de fonds européens spécifiques pour aider les jeunes entrepreneurs à développer leurs projets dans leur pays d'origine. Pour finir une simplification des démarches administratives en harmonisant la reconnaissance des diplômes à travers les différents États. Cela permettrait qu'après des études dans un autre États membres le jeune pourrait retourner dans son pays avec un diplôme valide.

Notre délégation a pour objectif de mettre en place une série de solutions visant à renforcer la viabilité du système de retraite, prolonger l'activité des seniors, améliorer les infrastructures de santé et inciter à relancer la natalité.